

## Nouveau plan autoroutier en Croatie financé par allongement de durée de concession approuvé par la Commission européenne

La Commission européenne a approuvé, le 14 juin 2018, un plan d'investissement, pour l'élargissement de 28 km d'autoroute en Croatie, d'un montant de 165 millions d'euros, financé intégralement par un allongement de cinq ans de la durée de la concession concernée. Ce projet de modernisation d'infrastructure, réalisé sans augmentation ou création de péage et sans impact pour le contribuable, illustre une nouvelle fois le large éventail de solutions qu'offrent les contrats de concession pour financer la modernisation des infrastructures de transport, permettre le développement des territoires et faciliter les mobilités du quotidien.

Après le Paquet Vert Autoroutier français de 2009<sup>1</sup>, le plan de restructuration des autoroutes en Grèce de 2013-2014<sup>2</sup>, le Plan Autoroutier de 2015 en France<sup>3</sup>, le plan d'investissements Italien approuvé en avril 2018<sup>4</sup>, la Commission européenne vient d'annoncer le 14 juin qu'elle approuvait un nouveau plan d'investissement de 165 M€ en Croatie pour élargir 28 km de l'autoroute Y d'Istrie exploitée par la compagnie Bina-Istra. Ces investissements seront financés par l'allongement de la durée de concession, sans augmentation des tarifs de péage. La concession de Bina-Istra prendra fin en 2032 au lieu de 2027.

### Adaptabilité des contrats de concessions en réponse aux nouveaux besoins

Cette nouvelle décision de la Commission Européenne, qui intervient dans le cadre rénové de la gestion des contrats institué par la Directive Concession de février 2014 et qui « s'inscrit dans le prolongement de décisions similaires de la Commission concernant le plan de relance autoroutier français et le plan d'investissement autoroutier italien », démontre à nouveau les possibilités de financement des investissements de modernisation et de développement des infrastructures par adossement aux concessions existantes. Elle souligne la plasticité des contrats de concession et leur adaptabilité pour répondre aux nouveaux besoins de mobilités.

### Favoriser la croissance, améliorer la sécurité, réduire la congestion

Comme le souligne le communiqué de la Commission<sup>5</sup>, **Margrethe Vestager**, commissaire chargée de la politique de concurrence, a fait la déclaration suivante : « *La prolongation de la concession concernant l'autoroute Y d'Istrie favorisera la croissance et les investissements dans la région, améliorera la sécurité des citoyens et réduira les encombrements de circulation. Notre*

---

<sup>1</sup> Investissements en faveur de la protection de l'environnement d'un milliard d'euros par 5 sociétés d'autoroutes financés par un an d'allongement des contrats

<sup>2</sup> Restructuration et octroi de subventions à 5 autoroutes en construction dont l'équilibre financier était gravement compromis par la crise économique en Grèce

<sup>3</sup> 3,27 milliards d'euros d'investissements par 7 sociétés d'autoroutes financés par des allongements des contrats compris entre 2 et 4 ans

<sup>4</sup> 8,5 milliards d'euros d'investissements financés par 4 ans d'allongement des concessions ASPI (Autostrade per l'Italia) et SIAS (Società Iniziative Autostradali e Servizi)

<sup>5</sup> [http://europa.eu/rapid/press-release\\_IP-18-4156\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_IP-18-4156_fr.htm)

*décision de ce jour permettra l'extension de l'autoroute, tout en limitant toute distorsion éventuelle de la concurrence. »*

### **L'adossement permet la réalisation d'investissements sans augmenter les péages**



L'ASFA rappelle que les sociétés concessionnaires sont prêtes à investir pour le développement et la modernisation des réseaux adjacents aux réseaux concédés, afin de permettre notamment l'accueil et le développement des nouvelles mobilités, particulièrement dans les zones périurbaines au bénéfice des usages du quotidien. L'adossement par allongement de durée des concessions permettrait ainsi leur financement sans recourir aux finances publiques et sans augmentation de péage.

L'ASFA organise le 20 juin prochain un colloque qui sera l'occasion de présenter les propositions des sociétés d'autoroutes pour améliorer les mobilités du quotidien en optimisant l'usage des infrastructures autoroutières existantes en recourant au modèle vertueux et souple de la concession associé à l'adossement.

### **Liste des opérations d'investissement autoroutières approuvées par la Commission Européenne dans les dix dernières années**

<b>Pays</b>	<b>Année</b>	<b>Projet</b>
France	2009	Paquet Vert Autoroutier
Grèce	2013	Restructuration Aegean Motorway
Grèce	2013	Restructuration Central Motorway (E65)
Grèce	2014	Restructuration Moreas Motorway
Grèce	2013	Restructuration Ionia Odos
Grèce	2013	Restructuration Olympia Odos
France	2014	Plan de relance autoroutier
France	2014	Tunnel Maurice Lemaire
Italie	2018	Plan investissement Autostrade
Italie	2018	Plan investissement Asti Cuneo
Croatie	2018	Plan investissement Bina-Istra

#### **À PROPOS DE L'ASFA**

L'ASFA est l'association professionnelle des acteurs du secteur de la concession et de l'exploitation d'autoroutes et d'ouvrages à péage. [www.autoroutes.fr](http://www.autoroutes.fr) - Retrouvez également l'ASFA sur les réseaux sociaux  

#### **CONTACTS PRESSE**

Laurence GUILLERM – ASFA – 01 49 55 33 07 – 06 11 66 97 70 | [laurence.guillerm@autoroutes.fr](mailto:laurence.guillerm@autoroutes.fr)